Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 022-212200547-20251218-DEL08_18122025-DE

ERQUY
L'air qu'il vous faut !

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
SÉANCE DU JEUDI 18 DECEMBRE 2025

L'An Deux Mil Vingt Cinq, le jeudi 18 Décembre à dix neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 12 décembre 2025 s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBÉ, Maire d'Erquy. Madame Marie-Paule ALLAIN, Conseillère municipale, a été désignée Secrétaire de Séance.

DELIBERATION N°	ZONE D'ACTIVITÉ LES JEANNETTES : CONVENTION D'OCCUPATION DE LA PARCELLE PRIVEE COMMUNAL CADASTRÉE B 1788 PAR ATC FRANCE
08	

ÉLUS	26
PRÉSENTS MAXI	20
MANDANTS	4
ABSENTS	2
APTES A VOTER	24

CONVOCATION	12-12-2025
RÉUNION	18-12-2025
AFFICHAGE	19-12-2025
TRANSMISSION	24-12-2025

	RECENSEMENT DES CONSEILLERS		Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS
	NOMS ET PRÉNOMS	TITRES				MANDATAIRES
MAJORITÉ MUNICIPALE	LABBÉ Henri	Maire	X			
	MONNIER Philippe	1er Adjoint			X	Gabriel RAULT
	BERTIN Josyane	2è Adjointe	X			
	RAULT Gabriel	3è Adjoint	X			
	ALLAIN Marie-Paule	4è Adjointe	X			
	POUGET Léo	5è Adjoint			X	Henri LABBE
	HERNOT Bruno	6è Adjoint	X			
	L'HARIDON Michelle	7è Adjointe	X			
	HUET Jean-Marie	CMD1	X			
	CHARLOT Karine	Conseillère	X			
	CORMIER Anne-Séverine	Conseillère		X		
	DONNARD Roxane	Conseillère	X			
	DURAND Philippe	CMD2	X			
	GUINARD Brigitte	Conseillère	X			
	LANCESSEUR Christian	CMD3	X			
	LESNARD Pierre	CMD4	X			
	MANIS Cécile	Conseillère	X			
	ROUXEL Benoit	CMD5		X		
	MANIS Jean-Paul	Conseiller	X			
	LEMEE Ginette	Conseillère	X			
MINORITÉ	MORIN Yannick	Conseiller	X			
	CHALVET Maryvonne	Conseillère			X	Sylvain RENAUT
	DETREZ Nicole	Conseillère	X			
	RENAUT Sylvain	Conseiller	X			
	LOLIVE Jean-Paul	Conseiller			X	Bruno LE BRICON
	LE BRICON Bruno	Conseiller	X			
A	DÉCOMPTE DES PRÉSENTS : QUESTIONS		20	02	04	

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 022-212200547-20251218-DEL08_18122025-DE

08 – ZONE D'ACTIVITE LES JEANNETTES : CONVENTION D'OCCUPATION DE LA PARCELLE PRIVEE COMMUNALE CADASTREE B 1788 PAR ATC FRANCE

Par délibération du 26 mars 2015, le conseil municipal autorisait Mme Le Maire d'Erquy à signer une convention avec FPS TOWERS pour l'occupation temporaire amené à recevoir des équipements de télécommunication sur la parcelle communale Section B n°1788 (101 m²) – ZA Les Jeannettes pour une durée de 12 ans, en contrepartie d'un loyer de 3 269,71 euros indexé sur la base de l'indice ICC T2.

Le bénéficiaire, demande une nouvelle convention d'une durée de 12 ans, pour un loyer annuel de 4 800 euros nets avec une indexation de 2 %, qui prendra effet le 8 juin 2027.

VISAS RÉGLEMENTAIRES ET CONSIDERANTS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la convention d'autorisation d'occupation temporaire du 9 juin 2015 (Annexe 15),

Considérant le projet de convention annexé portant mise à disposition d'un terrain à ATC France (Annexe 16),
Considérant l'avis favorable de la Commission Urbanisme, Patrimoine, Environnement du 21 novembre 2025,

Le Conseil Municipal, Invité à se Prononcer,
Après en avoir Délibéré, DÉCIDE,

D'APPROUVER le projet de convention d'occupation annexé portant mise à disposition d'un terrain pour une durée de location de 12 ans à compter du 8 juin 2027, moyennant une redevance annuelle de 4 800 € (quatre mille huit cents euros) nets avec une indexation de 2% (deux pour cent) ;

D'AUTORISER Monsieur le Maire à poursuivre l'exécution de la présente délibération ;

DE RAPPELER que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'État dans le département et de sa publication.

Envoyé en préfecture le 23/12/2025
Reçu en préfecture le 23/12/2025
Publié le
ID : 022-212200547-20251218-DEL08_18122025-DE

Erquy, Conseil municipal du 18 décembre 2025

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables	24
- Votes défavorables	00
- Abstentions	00

Erquy, le 18 décembre 2025

La secrétaire de séance

Marie-Paule ALLAIN

Le Maire,

Henri LABBE

MAIRIE D'ERQUY
COTES D'ARMOR